## Rapport de la Commission de Gestion et Finances du Conseil Communal de Saint-George

## Préavis municipal n° 05/2022

## Remise à niveau de la station de pompage de Viri

Madame la Vice-Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances, composée de Mesdames Zoé Frédérique Oulevey, Présidente, Michèle Rüfenacht, de Messieurs Olivier Fallet, Pascal Capon, Björn Ignell rapporteur s'est réunie le 5 septembre à la Salle de Municipalité en présence de Messieurs Frédéric Rohrbach, Syndic et Michel Moreau Municipal responsable pour statuer sur le préavis municipal no : 05/2022 - Remise à niveau de la station de pompage de Viri.

La Commission approuve cet investissement étant donné la vétusté des installations actuelles. Cet investissement nécessaire afin de mettre en conformité les installations permettra d'assurer l'approvisionnement correct en eau potable aux habitants de notre commune.

La Commission a pris connaissance des arguments de la Municipalité et remercie Messieurs Michel Moreau Municipal, et Frédéric Rohrbach Syndic, pour leurs explications et pour la qualité du contenu de ce préavis.

## Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 05/2022 - Remise à niveau de la station de pompage de Viri - tel que présenté, soit :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les prestations décrites ci-dessus et de lui accorder pour ce faire, un crédit de CHF: 230'000.- TTC
- d'autoriser la Municipalité à financer ces prestations par les liquidités courantes ou par un emprunt au meilleur taux.
- d'amortir cet investissement par un prélèvement au fond de réserve « Fond d'adduction d'eau » No 9280.003

Nous vous prions de croire, Madame la Vice-Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente

Le rapporteur

1/1/1/

Une membre

Zøé Frédérique Oulevey

Hörn Kanell

Michèle Rufenacht

Un membre

Olivier Fallet

Un membre

Pascal Capon